



Villefranche d'Allier
Montmarault

Centre social rural de Villefranche d'Allier/ Montmarault
14 Avenue Jean Moulin 03430 VILLEFRANCHE d'ALLIER
Tel : 04.70.07.41.69 mail : ceciledumont.csr@orange.fr

Règlement bourse aux vêtements 14 et 15.10.17

- * Les emplacements doivent être réservés avant le 12 octobre 2017.
- * Pour vendre des articles, le prix de l'emplacement est de 2€ pour une journée et 3€ pour les 2 jours et il comprend 2m, 1 table, 2 chaises, un café de bienvenue pour les exposants.
- * Le règlement de l'emplacement aura lieu au plus tard au moment de l'arrivée soit entre 8h00 et 9h00.
- * l'arrivée des déposants se fait entre 8h00 et 9h00 le 14/10/2017 et entre 8h30 et 9h le 15/10/2017. l'ouverture aux acheteurs étant fixée à 9h.
- * l'ouverture au public est de 9h à 13h et les déposants doivent libérer la salle avant 14h.
- * les articles prévus à la vente doivent être propres et en bon état. Seuls les vêtements enfants (0 à 16 ans), le matériel de puériculture et les jouets pourront être mis en vente. L'organisateur se réserve le droit d'imposer le retrait de certains articles de la vente.
- * en cas de vol ou de perte, le Centre Social Rural décline toute responsabilité.
- * le présent règlement doit être remis au centre social rural au plus tard le jour de la bourse soit le 14 ou 15/10/2017

Je soussignée ; déclare avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et l'accepter.

Le numéro de ma carte d'identité est :

Je m'engage à ne pas avoir participé à plus de deux manifestations en tant qu'exposant au cours de l'année.

Date et signature.